

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 décembre 2011

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE - (n° 3942)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 3

présenté par

M. Daniel Paul, Mme Amiable, M. Asensi, M. Brard, Mme Billard, M. Bocquet,  
M. Braouezec, Mme Buffet, M. Candelier, M. Chassaigne, M. Desallangre, M. Dolez,  
Mme Fraysse, M. Gerin, M. Gosnat, M. Lecoq, M. Muzeau,  
M. Sandrier et M. Vaxès

-----  
**ARTICLE ADDITIONNEL****AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant :**À l'intitulé du chapitre 1<sup>er</sup>, substituer aux mots :

« Voies navigables de France »

les mots :

« Agence nationale des voies navigables ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les auteurs de cet amendement entendent faire respecter les protocoles d'accord des 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet dernier qui répondent favorablement à la demande de changement de nom exprimée par les personnels.